DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 AVRIL 2025

OBJET : REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE DE SEJOUR DU BUDGET GENERAL AU BUDGET OFFICE DE TOURISME

DE 2025-031

Nombre de conseillers
En exercice : 59 Quorum : 30
Présents : 32
Absents : 15
- dont ayant donné pouvoir : *12*

Votants : 44
-dont « pour » : 41
-dont « contre » : 1
- Abstentions : 2
- Non-participations : 0
- Non votants : 0

Le jeudi 10 avril 2025 à 16h00,
Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le vendredi 04 avril 2025, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François	CASAROMANI Marie Thérèse	GIUDICELLI Jean	ROCCHI Ange Toussaint
ACQUAVIVA Mathieu	COGNETTI Vincent	LECA Jacques	SALICETI Nicolas
ALBERTINI Pierre François	COGNETTI TURCHINI Catherine	LESCHI Pierre	SARGENTINI François
ALBERTINI COLONNA Nicolette	COSTA Lucien	MARCHIONI Anita	SIMONPIETRI Antoine
BERNARDI François Albert	FERRARI Blaise	ORSINI François	TADDEI Pierre
BRIGNOLE Jean	GERONIMI Jeanne Marie	PASQUALINI Jean Félix	TOMASINI Jacques André
BRUSCHINI Pierre	GERONIMI Pierre Marie	PASQUALINI Gilles	VESPERINI Clara
CASANOVA David	GIAMARCHI Jean Marc	RENUCCI Franck	VINCENSINI Augustin

Absents ayant donné pouvoir :

BARTOLI Marc (à Ferrari Blaise) BERTINI Jean Marcel (à Acquaviva Mathieu) BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre)	CIATTONI Michel (à Bernardi François Albert) COSTA Jacques (à Vincensini Augustin) GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint)	NASICA Pierre (à Tomasini Jacques André) OLMETA Pierre (à BRIGNOLE Jean) ORSONI Pierre (à LESCHI Pierre)	RENUCCI Jean (à Cognetti Turchini Catherine) SALVIANI Pierre Paul (à Sargentini François) SOUSTRE Frederic (à Casanova David)

Absents :

ALBERTINI Lucie ANTONIOTTI Serge FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard	GUIDICELLI Maria MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine	MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme PACCIONI Sylvestre POLIDORI Michel POLIDORI Christiane	SIMONPIERI Maria Catherine VENTURINI Simon

SECRETAIRE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

Considérant que les produits de la taxe de séjour sont encaissés sur le Budget Général et que ces recettes doivent être exploitées par la Régie Office de Tourisme,

Monsieur le Président explique à son conseil communautaire que, pour une meilleure gestion comptable, il convient que ces sommes soient reversées du Budget Général au Budget Annexe de l'Office de Tourisme intercommunal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200073138-20250410-2025-031-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 11/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

Par 41 Voix pour 1 Voix contre 2 Abstentions Non-participation

- Décide d'intégrer dans le budget annexe de l'Office de Tourisme le produit attendu par la taxe de séjour ;
- Accepte le reversement des produits du Budget Général au Budget de l'Office de Tourisme intercommunal.

Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 10 avril 2025
Le Président
François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200073138-20250410-2025-031-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 11/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 32 VOTANTS : 44 *DELIBERATION N 2025-031*